Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel

Rapport annuel 1983-1984

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par la
Société du parc industriel
et commercial aéroportuaire de
Mirabel

Cette édition a été produite par
la Direction générale
des publications gouvernementales

Dépôt légal — 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09970-6
ISSN 0714-9921

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel pour l'exercice terminé le 31 mars 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

Rodrigue Biron

Québec, avril 1985

Monsieur Rodrigue Biron
Ministre de l'Industrie et
du Commerce
770, rue Sherbrooke Ouest
10e étage
Montréal (Québec)

Monsieur le Ministre

Au nom du Conseil d'administration je vous soumets le rapport annuel de la Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel pour l'exercice terminé le 31 mars 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre entière collaboration.

Le président,

Ghislain Théberge

Montréal, avril 1985

Table des matières

— Rapport du président à l'actionnaire 9
— Sommaire des activités 11
1. Immobilisations de la Société 11
2. Activités aéroportuaires 11
3. Accès au parc industriel 11
4. Bell Helicopter Textron 11
5. Conseil de l'industrie de l'hydrogène 11
6. Administration 11
— Rapport et états financiers au 31 mars 1984 13

Administrateurs
Ghislain Théberge
Président du Conseil
Ministère de l'Industrie
et du Commerce
Québec

Yves Rancourt
Directeur général
Ministère de l'Industrie
et du Commerce
Québec

Jacqueline Morin
Membre du Conseil d'administration
Gestion immobilière Syverin inc.
Laval

Charles Léonard
Membre du Conseil d'administration
Maire
Ville de Mirabel
Mirabel

Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel

Bureaux:
770, rue Sherbrooke Ouest
10e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1

Constitution de la Société
Le 30 juin 1976, en vertu de la Loi 11
(c. 32 des lois de 1976)

Vérificateurs:
Charette, Fortier, Hawey & Cie
Touche, Ross & cie

Rapport du président à l'actionnaire

Durant l'année financière 1983-1984, mis à part la concrétisation du projet d'une usine d'assemblage d'hélicoptères par la société Bell Helicopter Textron, aucun élément majeur n'est venu modifier le contexte général dans lequel évolue la Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel.

La Société dont les actifs sont uniquement constitués des réseaux d'infrastructures mis en place dans le cadre de l'Entente auxiliaire sur le PICA, a dû principalement, au cours de cet exercice, en assurer un entretien adéquat, tout en poursuivant ses démarches auprès de la Société immobilière du Canada (Mirabel) dans le but d'obtenir la cession des droits de propriété du territoire du parc industriel telle que prévue dans l'entente fédérale–provinciale à l'origine de sa création.

Plusieurs interventions ont aussi été menées auprès des dirigeants de la Société immobilière fédérale et de la compagnie Bell Helicopter Textron afin de localiser cet important projet d'investissement à proximité des infrastructures en place et d'assurer ainsi le véritable démarrage du parc industriel. Bien que ces interventions se soient avérées infructueuses, le gouvernement du Québec a fortement collaboré à la réalisation du projet, notamment en assurant l'accès au site sélectionné.

Les efforts visant la récupération des espaces nécessaires à la pleine utilisation des infrastructures en place et la mise en oeuvre d'une véritable activité promotionnelle se poursuivront au cours de la prochaine année et il est permis de croire que ces efforts aboutiront prochainement.

Sommaire des activités

1. Immobilisations de la Société

La Société demeure l'unique propriétaire de l'ensemble des infrastructures du parc industriel et commercial aéroportuaire. Les infrastructures sont constituées principalement d'un réseau d'évacuation des eaux usées et d'une avenue aménagée et pourvue d'un système d'alimentation en eau potable. Les terrains contigus à ces équipements demeurent cependant la propriété du gouvernement fédéral. L'utilisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts demeure très parcellaire et la ville de Mirabel continue d'en assumer l'entretien en vertu d'une entente de services à cet effet.

2. Activités aéroportuaires

Les activités à l'aéroport international de Mirabel, tant au niveau du transport de fret que de passagers, se sont maintenues à un niveau très faible par rapport aux capacités du complexe aéroportuaire. Ce volume d'activités restreint nuit considérablement à la mise en valeur des équipements en place, au désenclavement du parc industriel et au transfert des propriétés foncières. Une hausse considérable des activités aéroportuaires apparaît plus que jamais un prérequis à la réalisation du mandat de la Société.

3. Accès au parc industriel

L'entente conclue entre les ministères des transports du Québec et du Canada sur le tracé définitif des autoroutes 13 et 50 devait permettre d'intégrer le PICA à la zone métropolitaine montréalaise et au site aéroportuaire. Cet accord n'a pu, à ce jour, être mis en oeuvre principalement à cause du fait que les investissements nécessaires apparaissent disproportionnés par rapport à l'utilisation prévue de ces voies rapides au cour des prochaines années.

Par ailleurs, les travaux effectués par le ministère des Transports du Québec afin de permettre l'accès au site d'implantation de l'usine d'assemblage d'hélicoptères ont permis de dégager des espaces industriels additionnels qui limitent davantage la compétitivité du PICA.

4. Bell Helicopter Textron

Le 7 octobre 1983, la décision concernant l'implantation de la compagnie Bell Helicopter Textron à Mirabel était annoncée. Ce projet, déjà en chantier, implique des investissements totaux de plus de 500 millions de dollars et créera plus de 2 500 emplois à l'usine. Le gouvernement du Québec contribue pour 110 millions de dollars à son financement en sus de sa prise en charge des coûts relatifs à la construction d'une voie de desserte et d'un échangeur autoroutier pour un montant estimé à 1 375 000 $.

5. Conseil de l'industrie de l'hydrogène

La Société a continué d'assumer un rôle important au sein du Conseil de l'industrie de l'hydrogène. À titre de membre associé-fondateur de l'organisme, sa contribution financière a été de 10 000 $ pour l'année 1983 et d'un montant identique pour l'année 1984.

6. Administration

Le gouvernement du Québec, à titre d'actionnaire unique, a dû assumer tous les frais de fonctionnement de la Société SPICAM durant l'exercice financier 1983-1984. Ces frais après déduction des redevances provenant de la ville de Mirabel, de la compagnie Fondoir Laurentide inc. et de la SIC (Mirabel) totalisent 153 433 $. Le personnel du ministère de l'Industrie et du Commerce assume maintenant le suivi des dossiers de la Société de même que son administration.

Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel

Rapport et états financiers au 31 mars 1984

À l'actionnaire
Société du parc industriel et
commercial aéroportuaire de Mirabel

Nous avons vérifié le bilan de la Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel au 31 mars 1984 ainsi que les états des frais capitalisés au parc industriel et commercial aéroportuaire et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1984. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés.

À notre avis, et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Société, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1984 ainsi que l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Les comptables agréés,

Charette, Fortier, Hawey & Cie

Touche Ross & cie

Montréal (Québec)
le 22 juin 1984

Bilan au 31 mars 1984

Actif	1984	1983
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	738	49 761
Débiteurs	70 713	72 900
Cotisation payée d'avance (note 7)	19 250	—
	90 701	122 661
Parc industriel et commercial aéroportuaire		
Infrastructure (note 3)	7 591 623	7 438 190
	7 682 324	**7 560 851**
Passif		
À court terme		
Créditeurs et frais courus	38 271	34 358
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 4)	1 000	1 000
Participation de l'actionnaire	7 643 053	7 525 493
	7 644 053	7 526 493
	7 682 324	**7 560 851**

Au nom du Conseil
Ghislain Théberge, administrateur
Yves Rancourt, administrateur

État des frais capitalisés au parc industriel et commercial aéroportuaire de l'exercice terminé le 31 mars 1984

	1984	1983	Cumulatif au 31 mars 1984
	$	$	$
Immobilisations			
Implantations industrielles et infrastructure de base			
Système de refoulement des eaux usées	—	—	2 242 537
Aménagement physique	—	—	1 486 865
Aménagement — Mirabel (centre-ville)	—	—	500 000
Plans d'aménagement, arpentage, génie et gérance des projets	—	—	558 070
Fonctionnement des installations (note 5)	42 305	41 211	425 954
	42 305	41 211	5 213 426
Administration			
Traitements et avantages sociaux	—	80 480	1 335 186
Honoraires, loyers et autres frais (note 6)	111 219	145 293	1 405 052
	111 219	225 773	2 740 238
Frais capitalisés au parc industriel et commercial aéroportuaire avant déduction des intérêts sur dépôts bancaires	153 524	266 984	7 953 664
Intérêts sur dépôts bancaires	91	21 995	362 041
Frais capitalisés au parc industriel et commercial aéroportuaire	**153 433**	**244 989**	**7 591 623**

État de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1984

	1984	1983
	$	$
Provenance des fonds		
Mise de fonds de l'actionnaire	117 560	—
Utilisation des fonds		
Frais capitalisés au parc industriel et commercial aéroportuaire	153 433	244 989
Diminution du fonds de roulement	(35 873)	(244 989)
Fonds de roulement au début de l'exercice	88 303	333 292
Fonds de roulement à la fin de l'exercice	**52 430**	**88 303**

Notes complémentaires (31 mars 1984)

1. Constitution de la Société

Suivant une entente-cadre entre le Canada et le Québec prévoyant la signature d'ententes auxiliaires relatives à la réalisation de projets de développement, l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA) 1976-1979 a été signée le 18 juin 1976. À la suite de cette entente auxiliaire, qui a été prolongée jusqu'au 31 mars 1982, le gouvernement du Québec a constitué, par la loi sanctionnée le 30 juin 1976, la Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1982, une demande de reconduction de l'entente auxiliaire a été soumise aux parties concernées; à la suite de cette demande, le gouvernement du Québec a indiqué son intention de renouveler l'entente auxiliaire, tandis que le gouvernement du Canada faisait connaître sa décision de se retirer de la Société. Conséquemment, le gouvernement du Québec est ainsi devenu le seul actionnaire de la Société.

2. Énoncé des principales conventions comptables

Infrastructure

Les coûts relatifs à l'infrastructure comprennent les frais directement reliés aux différents projets ainsi que les frais d'administration de la Société, déduction faite des intérêts sur dépôts bancaires.

Participation de l'actionnaire

La participation de l'actionnaire est portée aux états financiers jusqu'à concurrence des sommes mises à la disposition de la Société.

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1984, la Société n'en est qu'au stade de l'aménagement du territoire et, conséquemment, aucun état des résultats n'est présenté.

3. Infrastructure

Les terrains visés par les projets pertinents à l'aménagement du parc industriel et commercial aéroportuaire sont la propriété du gouvernement du Canada.

4. Capital-actions

	1984	1983
	$	$
Autorisé		
1 000 actions ordinaires d'une valeur au pair de 1 $ chacune		
En circulation		
1 000 actions ordinaires	**1 000**	**1 000**

5. Fonctionnement des installations

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1984, une somme de 100 053 $ (72 840 $ en 1983) a été comptabilisée en contrepartie de l'utilisation de certaines installations de la Société. Cette contrepartie a été portée en réduction des coûts de fonctionnement des installations.

Les frais totaux de fonctionnement des réseaux ont été réduits par les redevances de la ville de Mirabel, de la compagnie Fondoir Laurentide inc. de la moitié de la contribution exigible de la Société immobilière Canada (Mirabel).

6. Honoraires, loyers et autres frais

Cette rubrique comprend les honoraires du secrétaire-trésorier pour une partie de l'exercice, les coûts d'électricité, d'assurances et de réparations des réseaux d'infrastructures.

7. Aliénation d'immobilisations

Au cours de l'exercice, la Société a aliéné des immobilisations dont le coût était de 59 184 $. Une partie de ces immobilisations a été donnée en échange des frais de cotisation auprès d'un organisme privé, pour une valeur de 28 000 $. La partie restante a été cédée à l'actionnaire, sans contrepartie.